



# Centrale Innovation

## Procès-verbal de la réunion du comité d'entreprise du 21 Juillet 2014

Le comité d'entreprise a siégé en réunion plénière le 21 Juillet 2014, à partir de 9h00, sous la présidence de Mme Bénédicte MARTIN, présidente du Directoire de Centrale Innovation. Cette réunion s'est tenue au siège social de la société, à Ecully.

*Etaient présents :*

- La Présidente : Bénédicte MARTIN
- Les membres titulaires : Jean-Christophe ABRY, Jocelyne GIRODON, Odile VITALI

*Etait invitée*

Marie DECOUZ

### **1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 23 Juin 2014**

Le procès-verbal a été reçu par l'ensemble des membres. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

### **2. Informations sur les entrées de commandes, facturations et trésorerie de la société**

A la date du 1<sup>er</sup> Juillet 2014 :

- Carnet de commandes : 4 800 000€
- Carnet de négociation : 5 500 000€
- Facturation : 3 400 000€, en augmentation
- Trésorerie reste à un bon niveau

### **3. Discussion relative aux modalités d'évolution de carrière et de revalorisation salariale des personnels permanents**

Ce point est discuté en réunion DP de ce jour.

### **4. Quel est le planning prévu des rendez-vous avec les représentants des mutuelles ?**

Aucun rendez-vous n'a été fixé, l'APICIL étant dans l'attente des résultats techniques de l'année 2013 qui devraient arriver prochainement.

## **5. Projets d'embauche au niveau de la structure et de l'Ecole Centrale de Marseille : la définition du poste est-elle précisée ?**

Le poste a été défini et validé en Directoire au mois de Juin. Ce profil a été envoyé à Centrale Marseille pour validation, la réponse vient de parvenir à la Direction de Centrale Innovation. Cette réponse est étudiée avant de lancer la procédure de recrutement avant fin-Juillet. L'essentiel du poste concerne la négociation de contrats et l'orientation des chercheurs vers les personnes concernées à Centrale Innovation.

## **6. Horizon 2020 : Quelles retombées pour C-Innov ?**

L'Horizon 2020 correspond à la suite du 7<sup>ème</sup> PCRD. Il s'étale sur la période 2014-2020. A ce jour peu de projets ont été déposés par l'Ecole Centrale de Lyon pour le premier appel.

Concernant le retour vers Centrale Innovation, il s'agit de la gestion de contrats européens.

Il est prévu d'identifier les coûts à charge de Centrale Innovation pour cette mission Ecole Centrale de Lyon, et à l'inverse les coûts portés par l'ECL pour le montage, la négociation et le suivi administratif de ces contrats dont la gestion financière est réalisée à C-Innov.

## **7. Quel est le retour de Pertinence Invest ?**

Lors des 2 premières années, une base de données a été mise en place afin de pouvoir étudier les dossiers proposés. Les premiers projets ont été financés à partir de Décembre 2013. A ce jour 900 000€ ont été utilisés sur les 1 400 000€ disponibles (7 actionnaires ayant apporté 200 000€ chacun sur les 300 000€ prévus). 5 entreprises ont été financées : 3 sur Lyon (1 start-up issue de l'INSA, 2 entreprises en relation avec le LMFA), 1 à Bordeaux et 1 à Grenoble.

## **8. Information, consultation concernant le projet d'accord sur la mise en place des astreintes, avec avis rendu par le CHSCT**

Le projet d'accord a été soumis en réunion de CHSCT qui l'a validé à l'unanimité.

Le CE valide à l'unanimité cet accord.

Ce projet va maintenant être envoyé pour validation de l'accord auprès de la commission paritaire de branche, une fois le PV approuvé et signé.

## **9. Mise à disposition d'une armoire pour le CHSCT**

Lors de la dernière réunion du CHSCT, l'inspectrice du travail a exigé qu'une armoire soit mise à disposition pour le CHSCT. Le CE propose que le CHSCT utilise une armoire de la société et dont le CE n'a pas l'utilité et qui est située dans le local utilisé par le CE.

## **10. Questions diverses**

- L'ENISE a fait la demande de se rattacher à l'Ecole Centrale de Lyon car l'ENISE n'est pas passée aux RCE, ce qui a été voté en CA dans les 2 établissements. L'agent comptable de l'ENISE a souhaité que l'ENISE entre au capital de Centrale Innovation. Ce point sera discuté au mois de Septembre avec les directeurs de établissements et présenté en conseil de surveillance
- Les chèques culture ont été remis aux salariés

- Taux d'occupation des locaux du CSAM : 2 locaux sont actuellement disponibles suite au départ de locataires
- Ouverture des négociations concernant la mise en place d'un accord sur le contrat de génération à mettre en place à partir du mois de Septembre
- Les membres du CHSCT souhaitent avoir un point régulier sur les effectifs de Centrale Innovation pour les différents sites, par nature de contrat. Cette information sera également présentée aux membres du CE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 10h30.

D'un commun accord, il est décidé de ne pas tenir de réunion CE au mois d'Août. La prochaine réunion du CE aura lieu le ***Lundi 15 Septembre 2014 à 13h30.***

A Ecully, le 21 Juillet 2014,

Jean-Christophe ABRY  
Secrétaire du CE Centrale Innovation



